



## DISTRICT DE FOOTBALL DE LOT ET GARONNE

Association Loi 1901 Déclarée n° 1627 - Siret  
32275934100025

Assemblée Générale du jeudi 18 juin 2026

à La Salle des Fêtes de Dausse

Route de Villeneuve – 47 140 Dausse

Appel des clubs à 19h00 / Début des travaux à 19h30.

- + Ouverture par le Président
- + Accueil par Monsieur le Maire
- + Accueil par Monsieur le Président de Dausse
- + Propos du Président
- + Rapport du Secrétaire Général
- + Intervention du Trésorier présentation des tarifs 2026/2027
- + Présentation et vote des textes
- + Elections des deux nouveaux membres du Comité de Direction
- + Présentation de la Politique technique du District
- + Intervention des invités
- + Résultats des élections
- + Remise des récompenses
- + Clôture
- + Vin d'honneur/Buffer

## POUVOIR

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous avez deux possibilités de donner un pouvoir, dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts du District de Lot et Garonne.

Je soussigné(e) .....

Président(e) du club de .....

absent(e) à l'AG du 18 juin 2026

POUVOIR à un représentant de mon club :

Donne pouvoir à M.....de mon club

N° de licence .....

De représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de Lot et Garonne du 18 juin 2026.

**Rappel** : Pouvoir à confier à votre représentant – Tout représentant de club doit présenter sa licence enregistrée pour la saison en cours.

POUVOIR à un représentant d'un autre club :

Donne pouvoir à M.....

Du club de .....

N° de licence .....

De représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de Lot et Garonne du 18 juin 2026.

**Rappel** : Un club peut représenter au maximum une autre association.

**Signature et cachet du club (Obligatoires)**

Toute absence ou non représentation de club est passible d'une amende prévue par le règlement financier du District.